

Séance du 12 Avril 2019 - 18h00

Délibération N°2019/037
Date de convocation : 02 Avril 2019
Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estournel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 12 Avril 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis se sont réunis au Foyer Schweitzer, à Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (51 titulaires - 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Jean Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Christian Payen	Pierre – Henri DUDANT
Laurent LOIGNON	Jean-Pierre THIEULEUX	Brigitte ROLAND – BEC
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE	Bernard POULAIN
Liliane RICHOMME	Alain RIQUET	Francis STOCLET
Martine THUILLIEZ	Sandrine TRIOUX	Alain GOETGHELUCK
Gerard TAISNE	Gilles PELLETIER	Patrice BONIFACE
Jean – Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Laurent COULON
Annie DORLOT	Isabelle PIERARD	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Louis COQUELLE (S)
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Michel GOURAUD
Didier BLEUSE	Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON
Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX	Roger TIERCE (S)
Henri QUONIOU	Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal MAILLY

Membre excusé (1) :

Pascal LEVEQUE

Membres absents (6) :

Brigitte PRUVOST, Jean -Claude GERARD, Bertrand LEFEBVRE, Marc DUFRENNE, Jean -Pierre RICHEZ, Bruno MANNEL

Membres ayant donné procuration (13) :

Vincent WAXIN à Alexandre BASQUIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Christian PECQUEUX à Michel HENNEQUART, Alban BAJODEK à Liliane RICHOMME, Anne – Sophie MERY -DUEZ à Frédéric BRICOUT, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLIEZ, Pierre LAUDE à Gérard TAISNE, Bernard PLET à Pascal FOULON, Charles BLANGIS à Serge SIMEON, Joseph MODARELLI à Annie DORLOT, Laurence RIBES à Karine ELOIR, Maurice DEFAUX à Daniel BLAIRON, Stéphane JUMEAUX à Jacques OLIVIER

Madame Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

Objet : Régularisation Indemnité QUENESSON

VU l'expropriation ZAC la Vallée d'Hérie - réf 2014 68814 / FXD /SG

VU la nécessité d'indemniser le locataire lors d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Vu la délibération 2017/010 concernant le versement d'indemnités d'éviction de la Vallée d'Hérie à Monsieur CAILLE.

Considérant le courrier de monsieur QUENESSON en date du 13 décembre 2018 demandant le versement des indemnités d'éviction.

Considérant le prix fixé par les domaines en date de janvier 2017 fixant le tarif d'éviction à 1.1734€/m².

Monsieur le Vice-Président demande à l'assemblée de bien vouloir indemniser monsieur QUENESSON à hauteur de 21 293 €.

Pour les parcelles suivantes :

A610 contenance 7113 m²

A614 contenance 7459 m²

A608 contenance 3574 m²

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 25 Avril 2019
et de la publication le 25 Avril 2019

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 25 Avril 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

ETAT PARCELLAIRE

COMMUNE DE CAUDRY

Propriétaires réels :
Nu-propriétaire : - NICOLAS Francine Zulma Marie , cultivatrice
 épouse QUENNESSON René
 26 rue de l'Eglise
 BEAUMONT en Cambrésis (59)
Usufruitier : - NICOLAS François Henri Constant, sans profession
 veuf de NICOLAS Augusta
 rue Léonide Vasseur 59540 CAUDRY

Locataire : QUENNESSON Philippe
 26 rue de l'Eglise
 BEAUMONT en Cambrésis (59)

N° Ordre	section	numéro	Surface cadastrale			section	numéro	Surface reprise dans le périmètre			N° Ordre	Observations
			ha	a	ca			ha	a	ca		
12	A A	810 814	71 74	13 89	A A	810 814	71 74	13 59	12			

Propriétaire réel :
bien propre : VASSEUR Montque Andrée Caroline, sans profession
 épouse de TRONC Lucien, agriculteur
 par TRONC Dominique
 8 rue Charles Despeaux 78400 CHATOU

Locataire : QUENNESSON Philippe
 26 rue de l'Eglise
 BEAUMONT en Cambrésis (59)

N° Ordre	section	numéro	Surface cadastrale			section	numéro	Surface reprise dans le périmètre			N° Ordre	Observations
			ha	a	ca			ha	a	ca		
11	A	808		35 74	A	808		35 74	11			